

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécý
séance du 5 juin 2026**

**Date de la
convocation**
22/05/2026

Date d'affichage
22/05/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Réf : 2026_034

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire :
Oui

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture de Bourges
le **08 JUIN 2026**

L'an 2026 et le 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CALLAULT Maryse, CAMUZAT Aurélie, GEDEAS Gaëlle, JOUAN Séverine ; MM GANGNERON Antoine, GAUTHIER Baptiste, LAUNAY Aurélien, MASSELIN Lionel, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes RABLAT Pascale (a donné pouvoir à Séverine JOUAN), PINGITORE Clémence

Secrétaire de séance : Maryse CALLAULT

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs 2026

Le Maire indique au conseil municipal que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026, et qu'au préalable, il est nécessaire de désigner les représentants qui voteront.

Pour la commune de Brécý, trois représentants titulaires et trois suppléants doivent être élus.

La désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants a été réalisée selon la réglementation définie

Après le vote, les électeurs aux élections sénatoriales suivants sont élus :
- Titulaires : Philippe SARREAU, Aurélien LAUNAY, Séverine JOUAN
- Suppléants : Gérard POISSON, Maryse CALLAULT, Thomas MILLIET

Le procès-verbal d'élections est joint à cette délibération, ainsi qu'un tableau de désignation.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le *05 juin 2026*

Le Maire

Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le 9 juin 2026